



## A retenir

### MILDIU

De nouvelles contaminations et des symptômes issus de repiquages sont visibles cette semaine. La pression est élevée sur le feuillage.

### CICADELLE GRILLURES

DES Les populations de larves augmentent. Faites des comptages et soyez attentifs à la progression.

### FLAVESCENCE DOREE

Premiers cas observés. Surveillez l'apparition des symptômes. Pour les conventionnels, T3 du 30 juillet au 13 août.

### BOTRYTIS

Des baies touchées sont observées régulièrement. Les conditions sont favorables au développement du champignon.



Directeur de publication :








Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

## MÉTÉO

### Les faits marquants des derniers jours

La semaine dernière a été légèrement arrosée : entre 15 et 30 mm enregistrés selon les secteurs. Les matinées restent humides, avec des rosées persistantes.

### Prévisions du 11 Août au 17 août 2021

	Mer 11	Jeu 12	Ven 13	Sam 14	Dim 15	Lun 16	Mar 17
Températures	16 33	17 34	18 31	20 33	18 31	17 28	15 25
Tendances							

## PHÉNOLOGIE

Stades Eichhorn et Lorenz (0 à 36)	35	36
Stades BBCH (0 à 81)	81	82
Descriptif des stades	Début véraison	Véraison
Précoces *		
Tardives **		

\* Variétés à débourrement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL SEEDLESS.

\*\* Variétés à débourrement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA.

Comité de validation :  
Syndicat du Chasselas de  
Moissac, CEFEL, Chambre  
d'agriculture du Tarn-et-  
Garonne, Qualisol, Chambre  
régionale d'Agriculture  
d'Occitanie, DRAAF  
Occitanie



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation dans les parcelles**

Des taches fraîches sont visibles sur feuilles en ce début de semaine. Ces contaminations sont en lien avec les pluies de la semaine dernière.



Symptômes de mildiou sur feuilles et rot brun sur grappe - Photos Syndicat AOP Chasselas et IFV

**Arrêt des données de modélisation pour cette année. Les résultats ne sont plus pertinents à ce stade.**

**Evaluation du risque :** Lorsqu'il y a des symptômes sur feuilles, le risque reste très fort car des repiquages, tels que ceux que nous observons cette semaine sont probables. En cas de pluies ou d'humidité matinale, des contaminations sont encore possibles sur feuille. Au niveau des grappes, à partir de la véraison, les risques sont faibles.

En l'absence de pluies cette semaine, une bonne gestion du risque pourra permettre de sécher les tâches et de limiter le développement du mildiou.

NB : Il est important de veiller à conserver un feuillage sain le plus longtemps possible afin de garantir une bonne maturité, et post-récolte, une mise en réserve abondante.

**Méthodes alternative :** En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation dans les parcelles :** Apparition de nouveaux symptômes cette semaine sur les vignes déjà impactées.

**Évaluation du risque :** Au stade fermeture de la grappe entière, le risque est moins important.

Sur les parcelles saines : vous pouvez stopper la protection.

Sur parcelles présentant des symptômes ou à historique : Vous devez rester vigilants jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

---

- **Situation dans les parcelles** : Les symptômes de black rot se sont peu développés.

**Évaluation du risque** : Les symptômes restent importants, mais n'ont pas évolué. Au niveau des grappes, à partir de la véraison, les risques sont faibles.



Symptômes de black Rot sur grappe - Photos Syndicat AOP Chasselas

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

---

- **Situation dans les parcelles**

Des symptômes sont régulièrement observés sur grappes.

**Évaluation du risque** : Même en présence de symptômes assez discrets, il faut anticiper le développement du Botrytis depuis les foyers existants. A mesure que la maturité avance et que la concentration en sucre augmente, le botrytis se développe avec plus de facilité. La gestion du risque est à envisager maintenant, à la véraison.



## CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

### • Situation dans les parcelles

De nombreuses cicadelles vertes sont observées. Les populations de larves augmentent. Les symptômes de grillures sont en progression.



Symptômes de grillures – Photo INRA

**Évaluation du risque :** La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Le seuil d'intervention est régulièrement dépassé. Surveillez les variétés sensibles comme le muscat.

**Seuil indicatif de risque :** 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

## VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

### • Situation dans les parcelles

Nous sommes au stade début nymphose. De rares perforations sont visibles à ce jour.

**Évaluation de risque :** Surveillez les perforations pour envisager une gestion spécifique de la 3<sup>ème</sup> génération en fonction du seuil indicatif du risque. Pensez à changer les plaques et les capsules de vos pièges afin d'observer le début du vol de 3<sup>ème</sup> génération.

**Seuil indicatif de risque :**

10 perforations pour 100 grappes en fin de G2

5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

**Techniques alternatives :** confusion sexuelle



Photo Bordeaux Science Agro.- Larve G2 d'Eudemis

# FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoïdeus titanus*)

## • Situation dans les parcelles

Des symptômes de flavescences sont déjà visibles sur la zone.

**Évaluation du risque :** La période de risque de dissémination de la maladie est atteinte. Des cicadelles adultes sont observées sur les vignobles voisins. Soyez attentifs à l'apparition des symptômes.

La destruction des souches portant des symptômes, dès leur apparition, est un moyen de lutte efficace contre la dissémination du phytoplasme.

<b>T3</b>	<b>En conventionnel :</b> En fonction du risque, à réaliser sur les populations adultes. (Date définie par la DRAAF en fonction des observations)	Du 30 juillet au 13 août
-----------	---	-----------------------------

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque. Elle est conseillée en fonction des observations des organismes en charge de la surveillance. Malheureusement, nous n'avons pas d'informations à vous communiquer à ce jour. Si vous avez des observations, merci de les faire remonter à vos techniciens afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

L'analyse de risque s'évalue en fonction de la :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2020 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...



Photo *Scaphoïdeus Titanus* - © Yerko / Wikimedia Commons



*Flavescence dorée sur feuille de vigne à raisin blanc – Photo Syngenta*

## Dernier BSV avant le BILAN 2021

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne »](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.